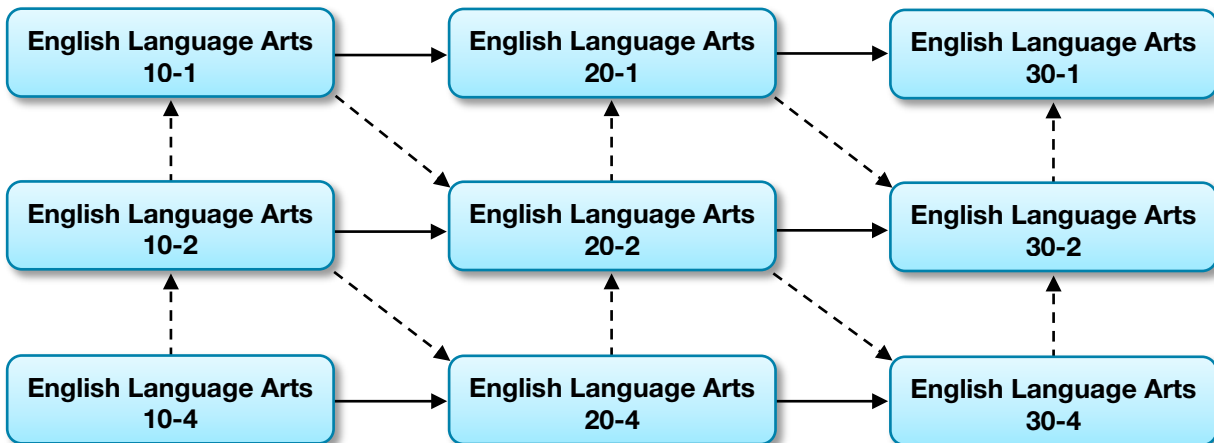


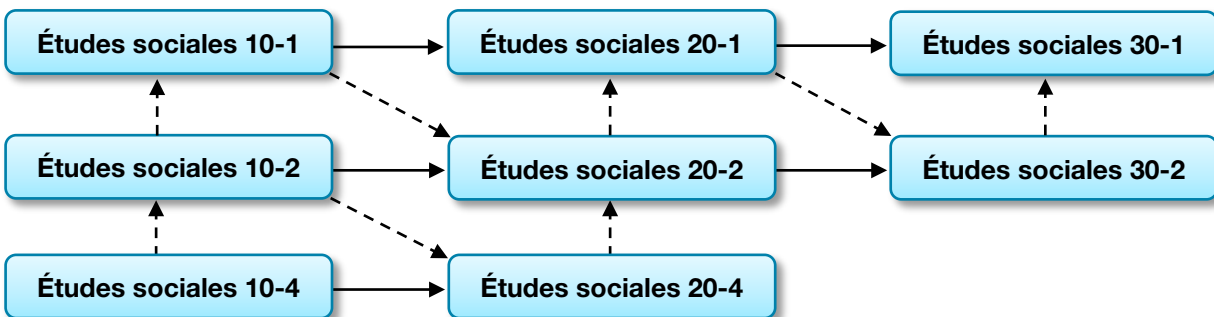
## English Language Arts (ELA)



(Chaque cours a une valeur de 5 crédits.)

————> Cheminement typique  
 - - - - -> Cheminement possible

## Études sociales



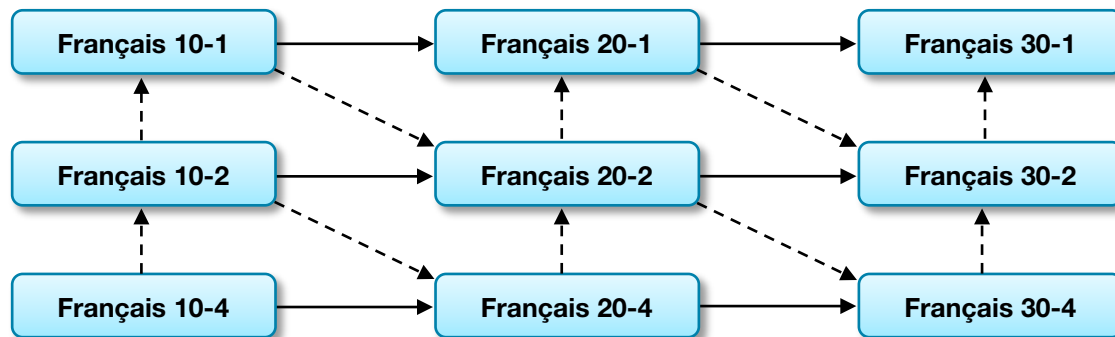
(Chaque cours a une valeur de 5 crédits.)

————> Cheminement typique  
 - - - - -> Cheminement possible

**Remarque :** En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence; p. ex. English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1. Une flèche continue indique ce cheminement. Cependant, Alberta Education reconnaît que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Dans de tels cas, les transferts recommandés sont indiqués au moyen de flèches pointillées.

Il incombe à l'autorité scolaire de se doter d'une politique qui énonce clairement les critères que doivent respecter les élèves qui désirent changer de programme.

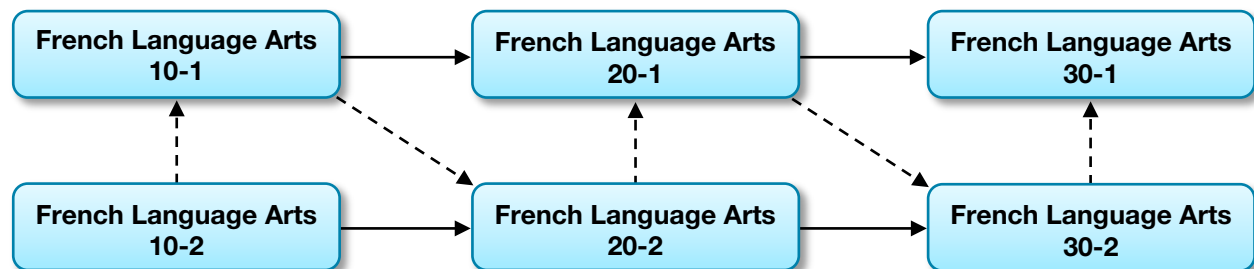
## Français (Écoles francophones)



(Chaque cours a une valeur de 5 crédits.)

—> Cheminement typique  
- - -> Cheminement possible

## French Language Arts (FLA) (Écoles d'immersion en français)



(Chaque cours a une valeur de 5 crédits.)

—> Cheminement typique  
- - -> Cheminement possible

**Remarque :** En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence; p. ex. English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1. Une flèche continue indique ce cheminement. Cependant, Alberta Education reconnaît que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Dans de tels cas, les transferts recommandés sont indiqués au moyen de flèches pointillées.

Il incombe à l'autorité scolaire de se doter d'une politique qui énonce clairement les critères que doivent respecter les élèves qui désirent changer de programme.

## Français langue seconde – Séquences de cours

Remarque : Tous les cours de chaque séquence ci-dessous ont une valeur de 5 crédits.

**Pour les élèves commençant l'apprentissage du français au secondaire deuxième cycle :**

**French 10-3Y    →    French 20-3Y    →    French 30-3Y**

**Pour les élèves qui ont acquis les habiletés requises de la séquence de cours de 9 ans (9Y) en 9<sup>e</sup> année :**

**French 10-9Y    →    French 20-9Y    →    French 30-9Y**

**Pour les élèves qui démontrent un niveau de français avancé avant de s'inscrire en 10<sup>e</sup> année<sup>❶</sup> :**

**French 31a    →    French 31b    →    French 31c**

- ❶ Cette séquence de cours s'adresse aux élèves qui démontrent des aptitudes linguistiques équivalentes ou supérieures à celles dont font preuve les élèves qui ont réussi le cours de French 30-9Y, et qui souhaitent continuer à parfaire leurs habiletés en français. Veuillez prendre note que la disposition d'accorder des crédits pour des cours préalables exemptés n'est plus en vigueur pour French 10, French 20 et French 30.

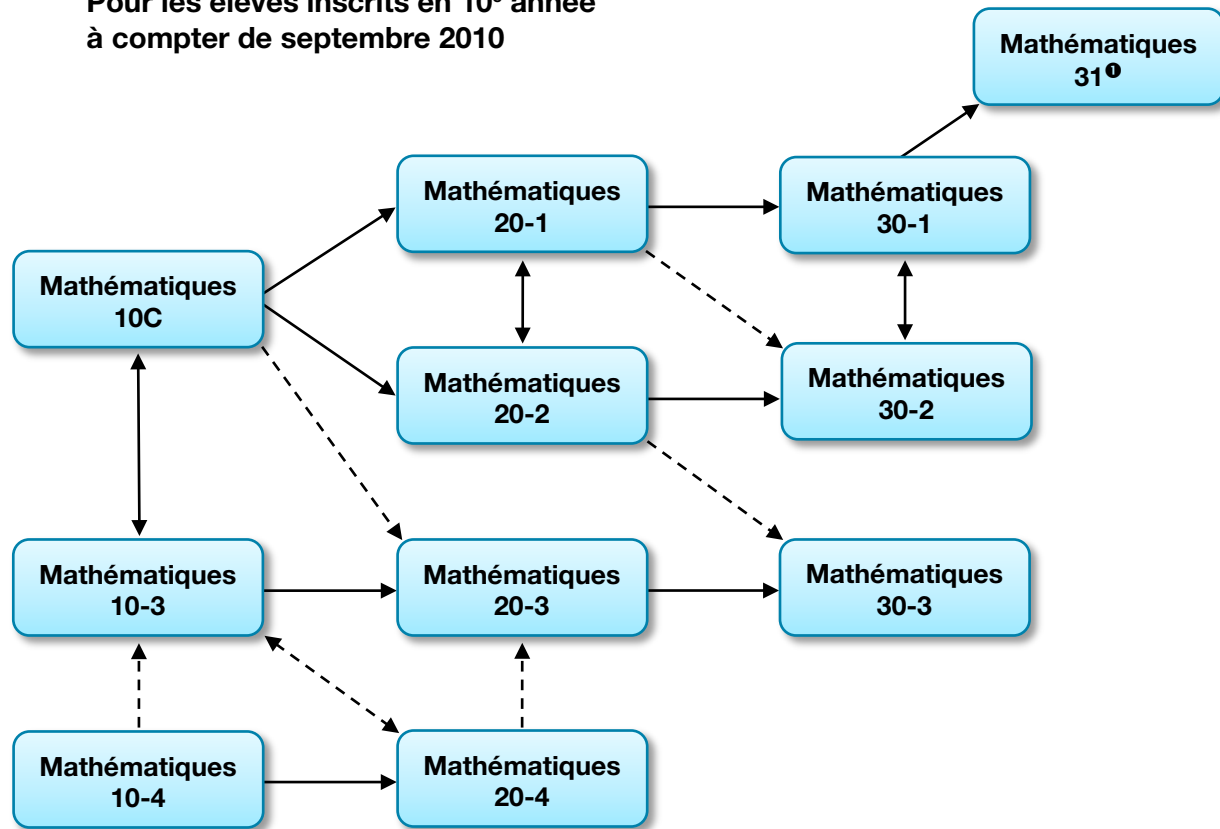
**Remarque :** En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence; p. ex. English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1. Une flèche continue indique ce cheminement. Cependant, Alberta Education reconnaît que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Dans de tels cas, les transferts recommandés sont indiqués au moyen de flèches pointillées.

Il incombe à l'autorité scolaire de se doter d'une politique qui énonce clairement les critères que doivent respecter les élèves qui désirent changer de programme.

## Mathématiques

### Séquences possibles – Séquences des cours de mathématiques

Pour les élèves inscrits en 10<sup>e</sup> année  
à compter de septembre 2010



(Chaque cours a une valeur de 5 crédits.)

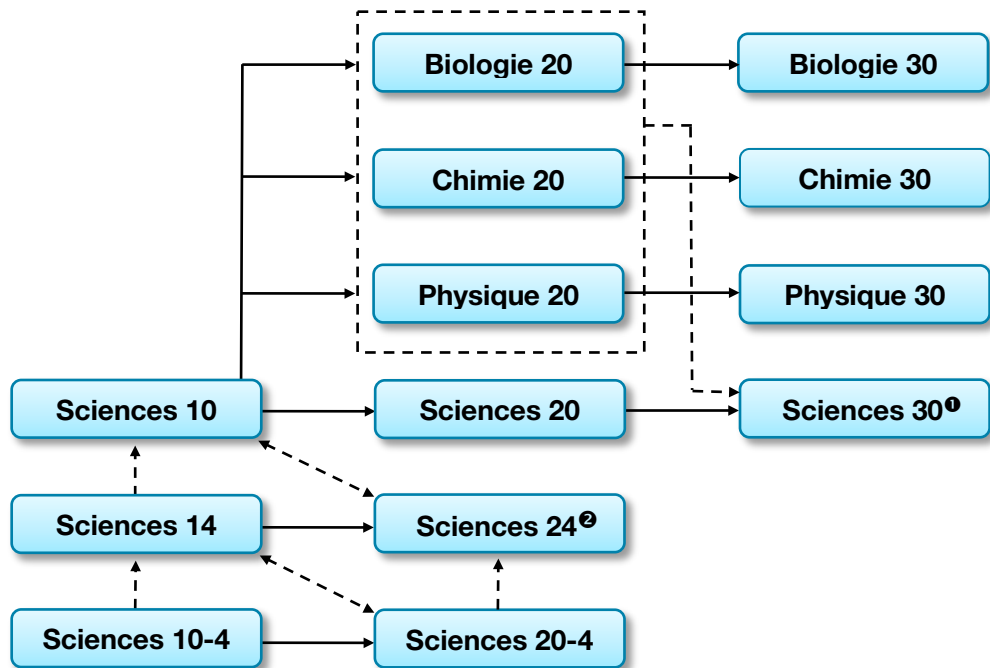
—→ Cheminement typique  
- - - -> Cheminement possible

- ❶ Mathématiques 30-1 est un cours préalable ou un cours associé à Mathématiques 31.

**Remarque :** En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence; p. ex. English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1. Une flèche continue indique ce cheminement. Cependant, Alberta Education reconnaît que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Dans de tels cas, les transferts recommandés sont indiqués au moyen de flèches pointillées.

Il incombe à l'autorité scolaire de se doter d'une politique qui énonce clairement les critères que doivent respecter les élèves qui désirent changer de programme.

## Sciences



(Chaque cours a une valeur de 5 crédits.)

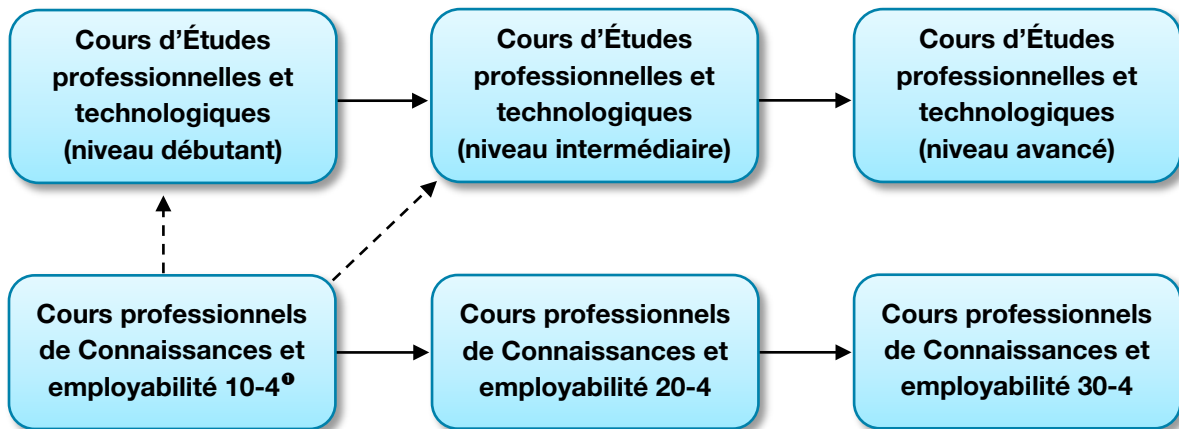
—————> Cheminement typique  
 - - - - -> Cheminement possible

- ❶ Les élèves qui ont obtenu une note finale de 50 % ou plus en Biologie 20, Chimie 20, Physique 20 ou Sciences 20 peuvent s'inscrire en Sciences 30.
- ❷ Le point de transfert recommandé de Sciences 24 est à Sciences 10. Toutefois, exceptionnellement, le directeur d'école peut décider qu'un élève peut passer du cours de Sciences 24 à des cours de niveau 20, si c'est dans le meilleur intérêt de l'élève.

**Remarque :** En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence; p. ex. English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1. Une flèche continue indique ce cheminement. Cependant, Alberta Education reconnaît que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Dans de tels cas, les transferts recommandés sont indiqués au moyen de flèches pointillées.

Il incombe à l'autorité scolaire de se doter d'une politique qui énonce clairement les critères que doivent respecter les élèves qui désirent changer de programme.

## Cours professionnels de Connaissances et employabilité vers les cours d'Études professionnelles et technologiques (ÉPT)



Chaque cours d'ÉPT a une valeur de 1 crédit.

Chaque cours professionnel de Connaissances et employabilité a une valeur de 5 crédits.

————> Cheminement typique

- - - -> Cheminement possible

- Le transfert d'un cours professionnel de niveau 10-4 de Connaissances et employabilité à un cours d'Études professionnelles et technologiques de la série 2000 (niveau intermédiaire) peut être considéré lorsque le contenu s'y prête, et que l'élève a réussi le cours préalable.

Pour plus de renseignements au sujet du programme de Connaissances et employabilité, veuillez consulter « Cours de Connaissances et employabilité » dans le Guide.

**Remarque :** En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence; p. ex. English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1. Une flèche continue indique ce cheminement. Cependant, Alberta Education reconnaît que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Dans de tels cas, les transferts recommandés sont indiqués au moyen de flèches pointillées.

Il incombe à l'autorité scolaire de se doter d'une politique qui énonce clairement les critères que doivent respecter les élèves qui désirent changer de programme.